



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

A-Description de l'activité

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination «Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat» et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia). En mars 2016, LEMO a conclu un partenariat avec le Groupe SUNTORY. Il devient de ce fait le producteur des boissons du Groupe SUNTORY au Maroc. Ce partenariat a débuté par la production de la marque Orangina.

Enfin, LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

B-Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

C-Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

Intégration globale (IG) : Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

Intégration proportionnelle (IP) : Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

Mise en équivalence (MEE) : Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

D-Périmètre et règles de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMÈS DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

Eau Technologie Environnement SA (ETE)

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par LEMO dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices ayant servi de base aux travaux de consolidation.

Oulmès Drinks Development SA (ODD)

ODD est une société anonyme créée en avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès. Son capital social est de 30 MDh. La société a pour objet la production au Maroc de tout type de boissons gazeuses et non gazeuses et notamment les marques appartenant au portefeuille du Groupe japonais Suntory Beverages & Food (SBF). ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc dans le cadre du partenariat conclu entre LEMO et SBF.

Orangina Maroc SA (OM)

OM est une société anonyme détenue conjointement par LEMO à hauteur de 34% et SBF à hauteur de 66%. Elle a été constituée en avril 2016 et détient les licences d'exploitation au Maroc des marques du portefeuille de SBF. OM agit en tant qu'opérateur commercial pour le territoire marocain et est notamment en charge de la stratégie marketing et de la distribution des produits concernés par le partenariat LEMO-SBF.

E-Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique

dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD, la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

F-Date de clôture des exercices

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 30 juin 2017.

G-Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

H-Retraitements de consolidation

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

I-Règles et méthodes d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A

SITUATION INTERMÉDIAIRE DES ETATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2017

BILAN ACTIF

En milliers de dirhams

ACTIF	30-juin-17	31-déc-16
Actif Non Courant	1 362 351	1 214 269
Ecart d'Acquisition	12 753	13 603
Immobilisations en non valeur	-	0
Immobilisations Incorporelles	8 267	8 356
Immobilisations Corporelles	1 319 899	1 174 541
Immobilisations Financières	16 333	16 326
Ecart de conversion Actif	-	-
Titres mis en équivalence	5 099	1 361
Impôts Différés Actif	-	82
Actif Courant	797 250	664 235
Stocks et Encours	193 379	115 507
Clients et Comptes Rattachés	359 199	262 601
Autres Créances et Comptes de Régularisation	187 040	169 870
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Ecart de conversion Actif	-	-
Disponibilités	57 574	116 200
Total de l'Actif	2 159 601	1 878 504

BILAN PASSIF

En milliers de dirhams

PASSIF	30-juin-17	31-déc-16
Capitaux Propres Part du Groupe	664 546	727 934
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	218 885	192 351
Résultat net de l'exercice	80 617	170 619
Ecart de conversion	64	15
Intérêts Minoritaires	8 065	6 818
Capitaux Propres assimilés	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Passif Non Courant	325 572	381 960
Emprunts et Dettes Financières	282 639	340 006
Impôts Différés Passif	42 933	41 954
Provisions durables pour risques et charges	-	-
Ecart de conversion passif	-	-
Passif Courant	1 161 418	761 793
Fournisseurs et Comptes Rattachés	219 208	196 506
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	315 062	288 968
Autres provisions pour risques et charges	7	4 160
Ecart de conversion Passif	-	-
Trésorerie PASSIF	627 142	272 159
Total du Passif	2 159 601	1 878 504

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millier de dirhams

	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	198 000	166 980	192 351	170 619	6 818	15	734 751
Affectation du résultat 2016	-	-	170 619	170 619	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	148 500	-	-	-	148 500
Distributions versées aux minoritaires	-	-	1 245	-	1 019	-	2 264
variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé S1 2017	-	-	-	80 617	2 085	-	82 702
Augmentation de capital	-	-	5 440	-	-	-	5 440
Ecart de conversion	-	-	221	-	181	79	481
Capitaux propres consolidés au 30 juin 2017	198 000	166 980	218 885	80 617	8 065	64	672 610

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

En milliers de dirhams

Nature	30-juin-17	30-juin-16
PRODUITS D'EXPLOITATION	899 779	801 065
* Chiffre d'affaires	897 569	794 100
* Autres produits d'exploitation	2 209	6 965
CHARGES D'EXPLOITATION	764 794	669 678
* Achats consommés	274 407	233 320
* Charges externes	236 229	201 675
* Impôts et taxes	77 158	70 923
* Charges de personnel	98 269	88 250
* Autres charges d'exploitation	778	779
* Dotations d'exploitation	77 954	74 730
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	134 985	131 388
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-	10 124
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRES	122 729	121 264
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	3 197	1 862
* Impôts sur les résultats	39 609	37 714
* Impôts sur les résultats différés	1 062	1 052
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES	85 255	80 636
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	82
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 703	850
* Reprises sur écarts d'acquisition négatifs	850	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	82 702	79 704
INTÉRÊTS MINORITAIRES	2 085	1 772
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	80 617	77 931
Résultat par action	40,72	39,36

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de dirhams

	30-juin-17	30-juin-16
Flux de trésorerie liés à l'activité	82 702	79 704
Résultat net des sociétés consolidées	82 702	79 704
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	76 616	70 404
- Variation des impôts différés	1 062	1 052
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-	-
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 703	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	162 083	151 160
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	146 998	28 468
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	15 085	122 692
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
Acquisition d'immobilisations	220 557	133 833
Cession d'immobilisations	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	7 480
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 220 557	141 312
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	150 764	118 800
Emissions de prêts nettes des remboursements	7	205
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts nettes des remboursements	57 367	62 225
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	208 138	181 230
Variation de trésorerie nette	413 610	199 850
Trésorerie nette d'ouverture	155 960	172 020
Trésorerie nette de clôture	569 570	371 871

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



47, Rue Allal Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS et de ses filiales (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 672.610 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 82.702.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de produits et charges consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 14 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Hicham DIOURI
Associé